



Applicabilité des Principes et Directives d'Addis-Abeba pour l'utilisation durable de la biodiversité agricole

Sally Bunning

FAO, Département des Ressources Naturelles et de
l'Environnement



1. Contexte
2. Résultats de l'atelier régional africain
 - comment, pour chacun des 14 Principes d'Addis-Abeba sur l'utilisation durable, prendre en compte la nature particulière de la biodiversité agricole
 - Illustrés par des exemples du travail mené actuellement par la FAO et les partenaires
3. Processus permettant de développer davantage les lignes directrices pour l'utilisation durable de la biodiversité agricole



Biodiversité agricole, à la base de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance

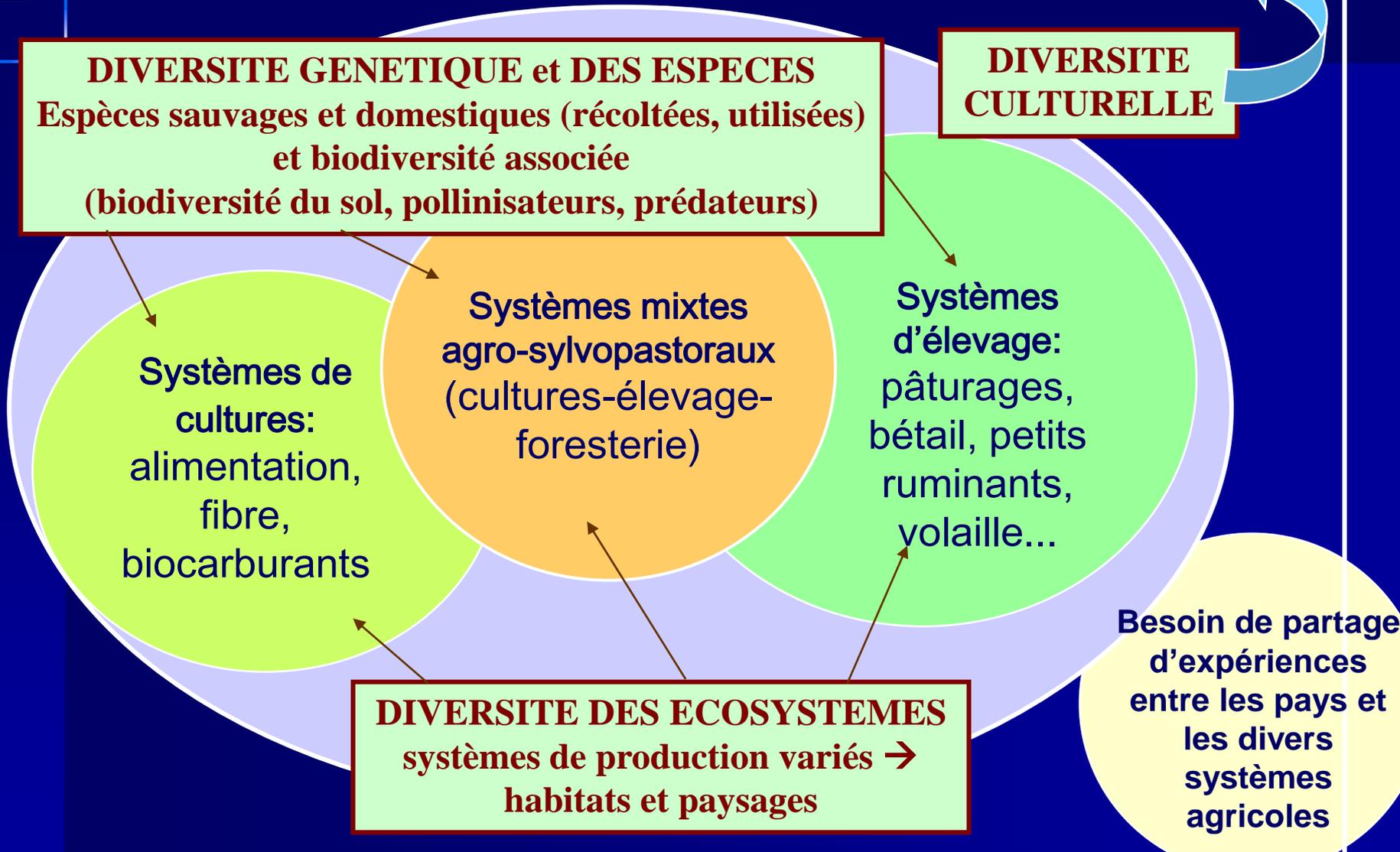
- Reconnaissant l'importance et la nature particulière de la biodiversité agricole, le **Programme de travail sur la biodiversité agricole** a été établi et adopté par les décisions COP III/11 & V/5.
- La biodiversité agricole est un aspect essentiel et majeur de la biodiversité, à la base de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance au niveau mondial, incluant toutes les espèces utilisées directement/indirectement pour les produits alimentaires et agricoles.
- Le programme de travail pluriannuel sur la biodiversité agricole, adopté par la Décision V/5 en mai 2000, a pour objectifs:
 1. **de promouvoir les effets positifs et d'atténuer les impacts négatifs des pratiques agricoles sur la biodiversité des écosystèmes agricoles et leurs interfaces avec d'autres écosystèmes,**
 2. **d'encourager la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques présentant ou pouvant présenter un intérêt pour l'alimentation et l'agriculture, et**
 3. **de favoriser le partage juste et équitable des avantages résultant de l'exploitation des ressources génétiques.**

Qu'est-ce que la biodiversité agricole?

- Définition: tous les éléments constitutifs de la diversité biologique qui relèvent de l'alimentation et de l'agriculture, à savoir, aux niveaux génétique, des espèces et des écosystèmes, la variété et la variabilité des animaux, plantes et micro-organismes nécessaires au maintien des fonctions clés de l'écosystème agricole, de ses structures et de ses processus.
- La biodiversité agricole inclut la diversité :
 - **des ressources génétiques** utilisées directement/indirectement pour l'alimentation et l'agriculture (les variétés de plantes, les races/populations animales, cultivées, élevées ou sauvages)
 - **des espèces végétales, animales et microbiennes** qui contribuent à la production et au fonctionnement de l'agro-écosystème : biodiversité du sol, pollinisateurs, prédateurs,...
 - **des agro-écosystèmes (paysages agricoles)**: mono et polycultures, systèmes agricoles mixtes culture-élevage, agro-forestiers, agro-sylvopastoraux, aquaculture, pâtures et jachères
- **Savoir local et diversité culturelle** peuvent être considérés comme partie intégrante de la biodiversité agricole puisque c'est l'activité agricole qui permet de conserver cette biodiversité.

La biodiversité agricole est complexe...

Décisions et pratiques de gestion humaine



Les agriculteurs gèrent la biodiversité agricole

← Les agriculteurs gèrent les **gènes**

(ex. processus participatif d'obtention végétale et animale)



← Les agriculteurs gèrent les **espèces**
(produits de base et cultures alimentaires locales)



et gèrent les **écosystèmes**
(les composants et leurs interactions) →

Gestion de la biodiversité de l'agro-écosystème

ELEMENTS ASSOCIES



FONCTIONS



Pratiques favorables à la BD → productivité + durabilité

IPM	cultures mixtes/rotations	brise vent/haies	non labour/cultures de couverture
	apiculture	agroforesterie	culture-élevage + gestion OM



Dec. II/15: Particularités de l'agro-biodiversité (et problèmes nécessitant des solutions particulières !)

- (a) essentielle pour satisfaire aux besoins humains de base relatifs à la **sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance** (consommation humaine, alimentation animale, fibres, graisses, biocarburants et pharmaceutiques)
- (b) **gérée par les agriculteurs** : de nombreux éléments de la biodiversité agricole **dépendent de l'influence humaine**; savoir et culture autochtones en font entièrement partie
- (c) forte **interdépendance entre les pays** pour les ressources génétiques relatives à l'alimentation et l'agriculture (GRFA)
- (d) pour les cultures et les animaux domestiques, **la diversité au sein des espèces est au moins aussi importante que la diversité entre les espèces** et a été très développée par l'agriculture
- (e) en raison du fort degré de gestion humaine de la biodiversité agricole, sa **conservation dans les systèmes de production est par nature liée à son utilisation durable**
- (f) néanmoins, une part importante de l'agro-biodiversité est actuellement conservée **ex situ** dans des banques de gènes ou dans le matériel génétique des éleveurs.
- (g) **l'interaction entre l'environnement, les ressources génétiques et les pratiques de gestion** qui arrive in situ au sein des agro-écosystèmes contribue souvent à maintenir un portfolio dynamique de biodiversité agricole.



Résultats de l'atelier régional africain sur l'utilisation durable de la biodiversité, particulièrement de la biodiversité agricole

Atelier à **Nairobi, en décembre 2006** accueilli par l'UNEP et organisé par:

- Le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (SCDB)
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

33 participants

- 18 pays africains (13 désignés par les Parties de la CBD)
- Instituts de recherche, ONGs, Fédération d'agriculteurs, organisations de communautés autochtones et de pasteurs.

Partenaires principaux

- Bioversity International (IPGRI)
- World Agroforestry Center (ICRAF)
- Tropical Soil Biology & Fertility Institute of CIAT (TSBF)
- International Federation of Agricultural Producers (IFAP)

Informés des processus de la FAO:

- Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture,
- International Treaty on PGRFA
- State of World Reports on Plant and Domestic Animal Genetic Resources



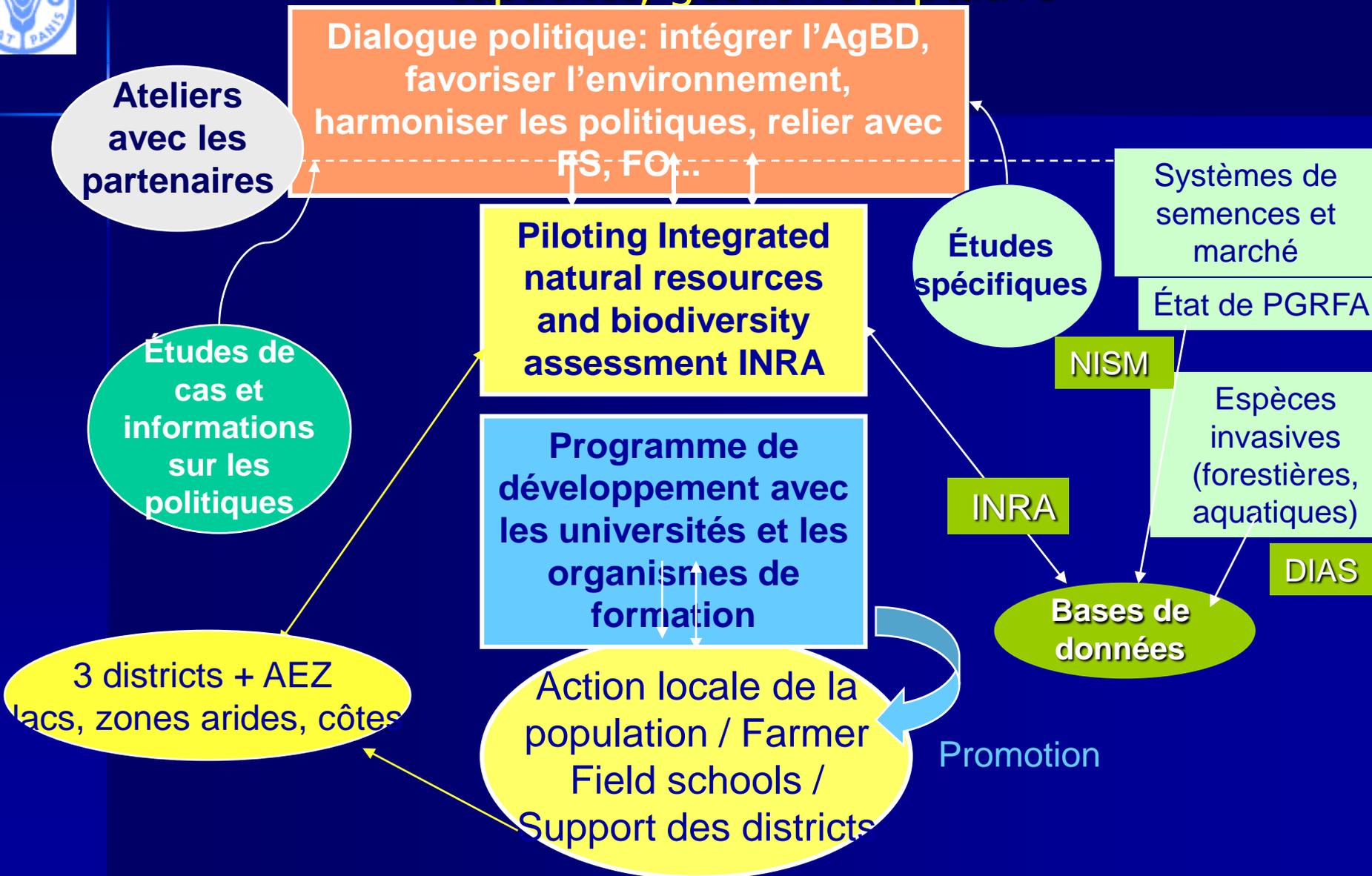
Principe 1: Les politiques, lois et institutions voulues sont pressentes a tous les échelons d'administration et des liens efficaces existent entre ces différents échelons

Pour la biodiversité agricole (AgBD)

1. **Identifier les synergies entre agriculture et environnement** -> renforcer les actions de connaissances et de soutien permettant de maintenir les fonctions et les services des écosystèmes
2. **Partager l'information et renforcer les capacités** à tous les niveaux de gouvernance dans l'application des politiques et plans d'action liés a l'AgBD
3. **Plateformes/institutions** nécessaires à tous les niveaux pour dialoguer et échanger les points de vue
4. **Identifier les moyens d'harmoniser les politiques** afin de mieux prendre en compte l'AgBD
 - par des processus impliquant les diverses parties prenantes (s'assurer de la prise en compte de l'avis des groupes d'agriculteurs et éleveurs)
 - par des mécanismes inter-sectoraux (ex. **commission ou groupement national sur l'AgBD**)
 - en identifiant les zones de conflits ou de risques pour l'AgBD (distorsions du marché, etc)
5. **Développer des politiques de soutien (ex. codes de bonne conduite /arrêtés municipaux qui promeuvent l'AgBD)** à partir de politiques et processus institutionnels déjà existants :
 - IT-PGRFA, State of World reports on PGRFA & AGR, Plant conservation Trust
 - et par un processus de consultation de toutes les parties prenantes (agriculteurs, populations, autochtones et secteur privé)



Exemple du Kenya: intégration de l'AgBD – examen de la politique, information, évaluation, renforcement des capacités, gestion adaptative



Exemple du Kenya: utiliser les marchés pour promouvoir l'utilisation durable de la diversité génétique des cultures

Évaluation:

- Facteurs (politiques) affectant la circulation/échange de la diversité des cultures (variétés de semences) entre fermiers par l'entremise de réseaux commerciaux et non-commerciaux
- L'impact de la diversité des réseaux de distribution de semences sur l'utilisation de l'AgBD au niveau des fermes
- Durabilité des méthodes d'utilisation des ressources génétiques des cultures au niveau des fermes

Résultats préliminaires :

→ demande importante pour des variétés de semences diversifiées sur les marchés locaux

→ diversité différente entre les chaînes de marchés commerciaux et locaux

→ Les règlements du secteur des semences affectent la circulation de la diversité dans les chaînes de marchés, dans certains cas limitant l'accès des fermiers à certaines variétés (ex. favorise le secteur officiel de semences certifiées au profit des variétés locales et traditionnelles pour assurer la sécurité alimentaire – cas du pois cajan et du mil au Kenya)

→ **nécessité d'examiner les règlements et les politiques concernant les cultures non commerciales visant à assurer la sécurité alimentaire afin d'assurer l'accès des agriculteurs à des variétés et des semences appropriées.**





Principe 3: identifier, éliminer ou modifier les politiques, lois et règlements contribuant à la dégradation des habitats ou générant des effets pervers préjudiciables à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité

Pour la biodiversité agricole

Identifier les mécanismes/systèmes actuels ayant des effets pervers sur la biodiversité agricole

- système de semence (les semences gratuites/subventionnées créent une dépendance)
- aide alimentaire et dumping alimentaire
- subventions pour produits de base spécifiques et export (espèces peu adaptées— e.g. maïs dans les terres arides)
- stratégies de fixation des prix

Offrir des mesures incitatives pour diversifier les agro- écosystèmes qui contribuent à la restauration des espaces dégradés et à l'amélioration des moyens de subsistance

- obtention par approche participative; promouvoir les espèces alimentaires traditionnelles
- changement de support vers la conservation de l'agriculture/ agro-foresterie/ haies
- marchés diversifiés, marchés spécialisés "niche markets", éco-étiquette
- paiements pour services environnementaux (stock de carbone, biodiversité, eau)



Exemple: Conservation et gestion adaptative des Systèmes Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial (GIAHS)

Initié par la FAO en 2002, reconnaît que de nombreux systèmes agricoles traditionnels à travers le monde sont :

- uniques pour de nombreux aspects agro-écologiques et socio-économiques,
- le siège d'une agro-biodiversité et d'une connaissance autochtone importantes,
- résilients aux changements climatiques

Objectif: établir les bases pour la reconnaissance, la conservation et la gestion durable de tels systèmes agricoles et des paysages, de la biodiversité, des connaissances et des cultures qui leur sont associés. (~200 systèmes identifiés dans toutes les régions)

Buts du projet (pays pilotes, GEF, UNDP et support financier de pays tel que l'Allemagne):

- au niveau mondial: renforcer/diffuser les leçons tirées des expériences menées par les pays pilotes et les meilleures pratiques
- au niveau national: intégrer le concept GIAHS dans les plans et politiques (inter)-sectorielles
- au niveau local: promouvoir la conservation et la gestion adaptative de tels agro-écosystèmes auprès des populations locales

Résultats attendus: renforcer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations locales dépendant des systèmes GIAHS en:

- maintenant et adaptant les systèmes (conservation dynamique);
- valorisant les communautés locales et leurs organisations sociales (offrir plus d'avantages)
- changeant les politiques, les mécanismes incitatifs, l'accès à un marché innovant (valeur ajoutée de l'eco-label; paiements pour services environnementaux rendus)



Principe 2: les utilisateurs locaux de la biodiversité devraient être suffisamment habilités et soutenus en droit pour être tenus responsables de l'utilisation des ressources en question

Pour la biodiversité agricole

- Promouvoir la bonne intendance pour les biens communs et les prises d'eau (Approches de gestion des terres, plans d'action participatifs, etc.)
- Identifier les moyens pour **éviter la surexploitation** (surpâturage, surexploitation de bois de feu sauvage et d'espèces alimentaires,...)
- Assurer la sécurité des droits fonciers et l'accès aux ressources et droits d'utilisation (Lois sur la terre « Land Acts », associations d'utilisateurs)
- **Développer des valeurs ajoutées** (traitement, marchés spécialisés « niche markets ») ou des **mécanismes de compensation** (ex. moyens de subsistance alternatifs)
- Les communautés locales ne peuvent pas endosser les coûts pour la conservation de l'AgBD et la gestion des ressources naturelles! Aider à une utilisation durable et **s'assurer des bénéfices** issus des plans d'intendance des populations.
- **Surveiller et évaluer** la mise en oeuvre de la CBD et des Principes d'AA et des progrès réalisés lors des réunions (**conservation et utilisation durable de l'AgBD; partage équitable des bénéfices; sécurité alimentaire**) avec les populations, les autochtones et les autres parties prenantes.
- **Mobiliser des fonds** pour permettre aux autochtones et aux populations locales de développer des plateformes et organiser des ateliers de travail où ils peuvent discuter de ce que 'utilisation durable' signifie pour eux.



Besoin de soutenir la conservation et l'utilisation durable de l'agro-biodiversité dans le contexte plus large de la gestion durable des terres et des ressources naturelles

Grass-strips between crops, Machakos District Kenya



Gramminae Conservation through Sustainable management and Use-

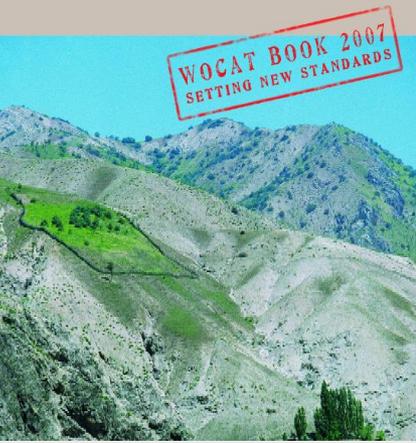


WOCAT World overview of conservation approaches & technologies

issues of global concern: desertification, poverty, water scarcity and conflicts
42 case studies from more than 20 countries around the world, documenting a wide range of technologies and approaches to soil and water conservation
detailed analysis of study results including policy points for decision makers and donors

where the land is greener
case studies and analysis of soil and water conservation initiatives worldwide

"where the land is greener" looks at soil and water conservation from a global perspective. In total, 42 soil and water conservation technologies and 28 approaches are described – each fully illustrated with photographs, graphs and line drawings – as applied in case studies in more than 20 countries around the world. This unique presentation of case studies draws on WOCAT's extensive database, gathered in over 12 years of field experience.
The book is intended as a prototype for national and regional compilations of sustainable land management practices a practical – instrument for making field knowledge available to decision makers.
Various land use categories are covered, from crop farming to grazing and forestry. The technologies presented range from terrace-building to agroforestry systems; from rehabilitation of common pastures to conservation agriculture; from vermiculture to water harvesting. Several of these technologies are already well-established successes – others are innovative, relatively unknown, but full of promise. Descriptions of the various technologies are complemented by studies of the 'approaches' that have underpinned their development and dissemination. Some of these approaches were developed specifically for individual projects; others developed and spread spontaneously in fascinating processes that offer a new perspective for development policy.
In addition to the case studies, the book includes two analytical sections on the technologies and approaches under study. By identifying common elements of success, these analyses offer hope for productive conservation efforts at the local level with simultaneous global environmental benefits. Policy pointers for decision makers and donors offer a new impetus for further investment – to make the land greener.
"This book is very timely in view of current environmental concerns..." UNEP 2006
"...demonstrates that sustainable agricultural technologies are real options that contribute directly to food security..." FAO 2006



Indian farmers use honeybee colonies – *Apis cerana* / *A. mellifera* to pollinate apple crop, Himachal Pradesh Himalayas



(land and water focus)



Principe 4: la gestion adaptative repose sur la science et les connaissances traditionnelles et locales; le suivi de l'utilisation, des impacts et de l'état des ressources; et l'ajustement de la gestion

Pour la biodiversité agricole

- Aider les systèmes d'utilisation des terres et les pratiques agricoles à **s'adapter** aux
 - **changements climatiques** et aux changements socio-économiques
 - aux échelles spatiales et temporelles appropriées
- **Recherche participative** avec les groupes d'agriculteurs/éleveurs (FFS études de terrain des FFS Farmers Field Schools)
- **Échanges réciproques** entre chercheurs et utilisateurs des terres (ex. indicateurs locaux pour l'évaluation et la surveillance de l'utilisation durable)
- L'utilisation du savoir local nécessite l'**autorisation des populations locales** (veiller à ne pas empêcher la circulation du savoir et des ressources)
- **Stratégie et soutien à long terme** pour éviter les pratiques non durables (ex. feux non contrôlés, labour à répétition, exploitation des nutriments du sol) **assurant ainsi des bénéfices à court et long termes**



Principe 6: promouvoir et soutenir la recherche interdisciplinaire sur tous les aspects de l'utilisation et de la conservation de la biodiversité (en lien avec la gestion adaptative P4)

Pour la biodiversité agricole

- Utiliser des méthodes de recherche participative et de gestion adaptative
- Recherche interdisciplinaire avec les populations pour inclure :
 - **des objectifs de production** (alimentation, nutrition, produits de qualité destinés à la vente, revenu)
 - **d'autres services écosystémiques dans les systèmes de production agricoles** (réserve d'eau, séquestration de carbone et changement climatique, cycle des nutriments, contrôle des nuisibles et épidémies);
 - **systèmes de subsistance durables et viables**
- Comparer et mettre à profit les approches agricoles scientifiques et innovantes (ethnobotanique, FFS, etc.)
- Développer les partenariats entre la recherche et les organisations agricoles pour mieux partager l'information et les expériences



Écoles de terrain pour agriculteurs “Farmer Field Schools” sur l’AgBD + gestion durable des terres, avec des groupes d’agriculteurs/éleveurs et écoles

Facilitateurs formés requis



Processus étape par étape:

1. Étude de l’AgBD
2. Identifier les problématiques des écoles
3. Développement du curriculum
4. Études/suivi/ évaluation
5. Traitement des documents/ leçons

Gestion des ressources – systèmes pastoraux et d’aquaculture
Diversification- espèces, gestion de l’habitat
Santé des sols + pollinisation, femmes + liens avec savoir traditionnel





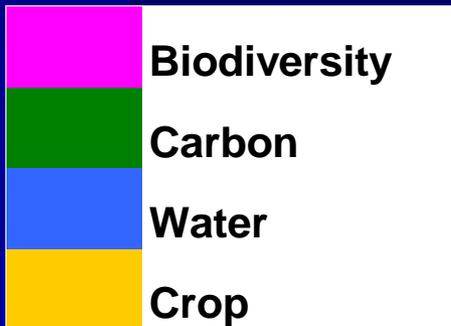
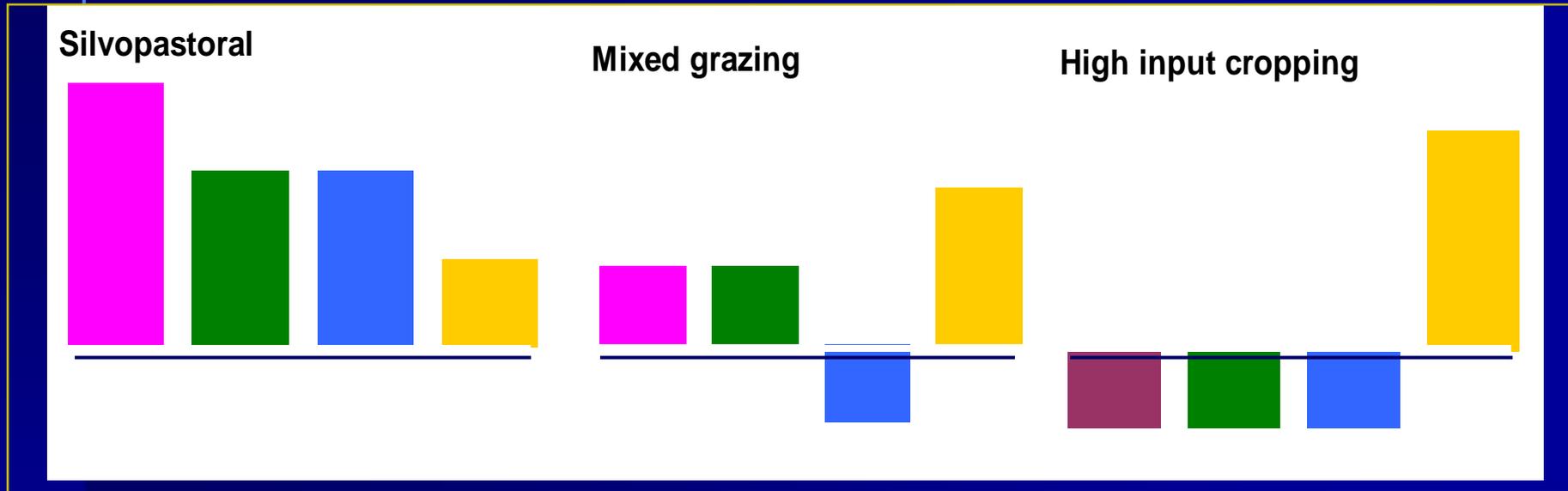
Principe 5: les objectifs et pratiques de gestion visant l'utilisation durable devraient prévenir ou réduire les effets néfastes sur les services, la structure et les fonctions des écosystèmes ainsi que les éléments qui les composent

Pour la biodiversité agricole

- Les objectifs et pratiques de gestion durable doivent **accroître les fonctions et services écosystémiques** - *meilleure connaissance et mesures incitatives nécessaires*
- S'assurer que les politiques et plans liés à l'utilisation durable **tiennent compte des besoins de moyens de subsistance** tels que l'énergie (*déforestation pour le bois de chauffage vs coût des plantations/électricité*)
- Développer des technologies alternatives pour aider à **réduire les conséquences néfastes** (gouvernement et secteur privé)
- Promouvoir des approches agro-écologiques qui **imitent/soutiennent le fonctionnement des écosystèmes naturels** (gestion intégrée des nuisibles, gestion biologique des sols, pollinisation)
- Prendre en considération les interactions entre les écosystèmes
 - **promouvoir les mosaïques des modes d'utilisation des terres** (diversité d'habitats),
 - **prendre en compte les liens amont-aval** (usagers des terres et de l'eau),
 - **zones tampon autour des réserves/aires protégées** dans la gestion par les populations



Les services écosystémiques fournis par 3 systèmes de gestion différents



Services d'approvisionnement - alimentation, fibre, biocarburant, eau
Services de régulation - C, nutriments, régime hydraulique, nuisibles
Services de soutien - activité biotique du sol, pollinisation, prédation
Services culturels - agrotourisme, spirituel etc.



Principe 7: l'échelle spatio-temporelle de la gestion est compatible avec l'échelle écologique et socio-économique de l'utilisation et de ses impacts

Pour la biodiversité agricole

- Équilibre nécessaire entre les besoins à court terme des populations (utilisation des ressources) et les objectifs à long terme (bonnes pratiques)
- Plans de gestion pour les éleveurs/bergers pour prendre en compte et les stratégies de gestion des phénomènes de sécheresse saisonnière et à long terme
- Tenir compte des prédictions quant aux changements climatiques et leurs impacts sur la biodiversité
- Interactions entre les écosystèmes – éviter la contamination
 - par exemple, GAP permettra un système de coton favorable à l'environnement, mais devra aussi éviter tout impact négatif sur les écosystèmes avoisinants etc.
- Processus permettant aux parties prenantes de discuter de l'utilisation des ressources et de l'échelle d'intervention



Principe 8: des accords de coopération internationale facilitent la prise de décision et la coordination des actions entre les pays

Pour la biodiversité agricole

- Les commissions techniques multi-nationales doivent aussi être multi-partenariales et multi-sectorielles (le secteur de l'agriculture doit absolument être un partenaire clé dans les processus liés à l'utilisation durable)
- L'augmentation du partage des ressources génétiques entre les pays (IT-PGRFA) nécessite:
 - des modèles et des expériences (ex. banques de gènes)
 - la diffusion et l'ajustement des outils et des expériences (ex. accords de transfert mutuels, PIC, etc.),
 - des mécanismes de dialogue/collaboration avec ;les populations, les gouvernements locaux.
- Besoin d'accords et de plans de gestion transfrontaliers pour améliorer l'utilisation durable de l'AgBD, en tenant compte, par ex, :
 - impacts sur la gestion des terres et de l'eau a l'extérieur du site (usagers en amont et en aval);
 - lacs, zones humides et pâturages communs
 - pollinisateurs migrants, prédateurs de nuisibles et autres espèces bénéfiques
 - la gestion/contrôle des nuisibles et épidémies des cultures/bétail et des espèces exotiques envahissantes (terrestres, aquatiques)
 - interactions bétail-animaux sauvages pour l'accès à l'eau et aux pâtures lors de la saison sèche



Principe 9: une approche interdisciplinaire et participative est privilégiée aux niveaux appropriés de gestion et de gouvernance en lien avec l'utilisation durable

Pour la biodiversité agricole

- Des lignes directrices opérationnelles sont nécessaires pour promouvoir la gestion intégrée des **agro-écosystèmes/paysages** et de leurs composants
- Faire participer **les secteurs** (biophysique; socio économie) et les **différentes parties prenantes** selon les acteurs et les niveaux de gestion concernés (ex. représentants des usagers du territoire, des populations, représentants nationaux et internationaux)
- Éviter les prises de décision "top-down" excluant les populations locales et autochtones.
- Prendre en considération la gestion et les usages traditionnels (droit coutumier, processus de prise de décision, etc.)
- Mettre a profit les experiences et impliquer les réseaux pertinents
 - réseaux de populations autochtones
 - réseaux sur le pâturage (ex. association mondiale des populations d'éleveurs nomades)



Principe 10: les politiques nationales et internationales tiennent compte: des avantages actuels et potentiels de l'utilisation de la biodiversité, de sa valeur intrinsèque et de ses valeurs non économiques, et des mécanismes du marché

Pour la biodiversité agricole

- La justification du P10 a besoin d'être reformulée pour l'AgBD :
 - la distinction entre les systèmes naturels et anthropiques est inappropriée
 - le terme d'**écosystèmes naturels** ne reflète pas le fait que ces écosystèmes sont pour la plupart gérés activement
 - nécessité de prendre en compte les pratiques et usages traditionnels
- Encourager les gouvernements à prendre en compte les valeurs de l'agro-biodiversité
 - dans les programmes et processus budgétaires nationaux et sub-nationaux (valeurs pour l'économie – diminution des risques, sécurité alimentaire et nutritionnelle)
 - dans les formations proposées et dans le renforcement des capacités
- L'évaluation des services environnementaux doit inclure
 - les aspects économiques, sociaux et culturels
 - les valeurs actuelles et potentielles (changement climatique)
 - la valeur de l'existence (ex. valeur tirée de l'agro-tourisme)
- Prendre en compte la **diversité des services écosystémiques fournis par l'AgBD (provision, support, régulation et culture)** - essentielle pour une meilleure reconnaissance des bénéfices de l'AgBD pour les économies nationales et pour les agriculteurs/éleveurs/et autres usagers des ressources et leurs moyens de subsistance durables



Principe 11: les usagers des éléments de la biodiversité s'efforcent de limiter les prélèvements inutiles et les impacts sur l'environnement et optimisent les bienfaits issus de l'utilisation

Pour la biodiversité agricole

- Nécessité de faire référence aux usagers des écosystèmes et des éléments de leur biodiversité (**approche par écosystème**)
- Nécessité d'évaluer les impacts environnementaux de l'utilisation des terres par l'agriculture, des pratiques de gestion et de l'utilisation de la biodiversité agricole; et mettre en place des mécanismes pour réduire les impacts négatifs de l'utilisation
- Éviter un soutien préférentiel par les gouvernements de systèmes intensifs-industriels (tend à désavantager les populations locales et les petits producteurs)
- Encourager le "recyclage"
 - **remplacer les feux non contrôlés par une gestion de la matière organique (ex. pollution du Lac Victoria)**
 - **bien gérer les déchets issus du bétail (LEAD)**
- Fournir des mesures incitatives non financées telles que la formation et l'information, ainsi que le soutien pour l'adoption de meilleures technologies basées sur les innovations locales
- Mettre en place des pénalités pour les pratiques ayant un impact environnemental négatif
 - **sur-utilisation et mauvaise utilisation des pesticides et fertilisants minéraux**
 - **mauvaise gestion des déchets issus du bétail dans les systèmes intensifs**
 - **pollution de l'agro-industrie**



Principe 12: les besoins des communautés autochtones et locales qui dépendent et contribuent à l'utilisation durable et à la conservation de la biodiversité sont reconnus grâce à une répartition équitable des avantages qui en découlent

Pour la biodiversité agricole

- Les populations autochtones et locales
 - dépendent directement de l'AgBD et des ressources naturelles,
 - ont l'expérience et les compétences pour la gestion des écosystèmes
- Par contre, ils n'ont ni les compétences, ni les moyens de suivre les processus et négociations internationaux, et les documents qui en sont issus sont difficiles à comprendre (expressions techniques; jargon).
- Les populations autochtones et locales sont des partenaires indispensables pour conserver l'agro-biodiversité et les agro-écosystèmes et il est indispensable qu'ils soient plus efficacement associés, notamment lors des négociations et processus internationaux :
 - en renforçant leurs capacités et leur formation;
 - en fournissant les supports et mécanismes financiers leur permettant de participer à tous les niveaux des processus de la FAO et de la CBD



Principe 13: les coûts de la gestion et de la conservation de la biodiversité sont internalisés dans la gestion et sont reflétés dans la répartition des avantages issus de l'utilisation

Pour la biodiversité agricole

NB: ceci n'est pas approprié pour l'agro-biodiversité puisque les agriculteurs ne sont pas supposés supporter les coûts de conservation de la biodiversité pour le reste de la société, notamment pour les générations futures.

Des mesures incitatives et des mécanismes de compensation sont nécessaires pour permettre aux agriculteurs de conserver la biodiversité agricole même s'ils ne tirent pas directement des bénéfices de leur utilisation.



Principe 14: des campagnes d'éducation et de sensibilisation sur la conservation et l'utilisation durable sont en place et des méthodes efficaces de communication sont développées entre les parties prenantes et les gestionnaires

Pour la biodiversité agricole

Quelques exemples:

- Améliorer la sensibilisation et l'assistance auprès des populations autochtones et locales par l'organisation d'ateliers de travail régionaux les invitant, ainsi que les ONGs à participer.
- Renforcer les capacités permettant une gestion intercommunautaire pour les ressources transfrontalières, notamment par des mécanismes de résolution de conflit.
- Valoriser et s'appuyer sur les expériences des parties prenantes, incluant les réseaux de populations autochtones (WAMIP etc.)
- Encourager les collaborations entre les différents échelons d'un même pays pour améliorer la gestion de l'AgBD
 - par rapport aux impacts générés à l'extérieur du site
 - par des processus menés par les populations
 - basés sur les processus et usages traditionnels



Autres recommandations de l'atelier de travail régional africain sur l'utilisation durable de la biodiversité agricole (cf. déclaration de Nairobi)

- Ajouter un principe supplémentaire d'utilisation durable de la biodiversité agricole pour prendre en compte la surveillance et l'évaluation, notamment l'utilisation du cadre de travail DPSIR.
- Développer davantage les lignes directrices sur l'utilisation durable de l'AgBD (comme un document indépendant ou une annexe opérationnelle des lignes directrices d'Addis-Abeba pour éviter toute confusion)
- Processus possibles:
 - la FAO assiste le Secrétariat de la CBD pour développer davantage les lignes directrices de l'utilisation durable, avec le soutien d'autres partenaires
 - centrées sur les interactions des écosystèmes entre les éléments de la biodiversité
 - basées sur le travail en cours (IT, State of World's PGRFA, State of World's AnGRFA)
 - organiser une réunion technique internationale d'experts, avec des représentants de toutes les régions et les organisations partenaires
 - mieux définir les orientations pour l'utilisation durable de l'AgBD
 - développer un ensemble d'objectifs 2010 pour la biodiversité spécifiquement orientés sur la biodiversité agricole
 - la CGRFA-FAO peut suivre, permettre et faciliter les programmes nationaux sur l'AgBD comme un élément central du plan de travail pluriannuel
 - via des études de cas de réformes de politiques, des échanges d'information, des études techniques, de l'assistance aux gouvernements, la définition de priorités et le soutien



Merci pour votre intérêt et votre attention



*← des écosystèmes sains
pour des agriculteurs sains
et heureux →*

